

Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

Lycée Aline Mayrisch

Cartables électroniques Lycée Aline Mayrisch Luxembourg

Fourniture d'équipement informatique 2002

Informations générales Procédure restreinte - Avis de marché public

Rubrique c) - Travaux

1. Pouvoir adjudicateur

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports à Luxembourg, délègue la présente au Lycée Aline Mayrisch, Luxembourg.

Toute demande d'information sera introduite par écrit et devra parvenir à la direction du Lycée Aline Mayrisch à l'adresse indiquée au point 10, au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des demandes de participation (fax: ++352 2064 3220).

2. Catégorie des services

N° de référence du CPV 3020 00 00 - 1

Bordereaux:

1. Equipement informatique 2002

- 300 ordinateurs portables
- 1 imprimante A3
- 1 armoire de disques
- 3 serveurs
- 1 logiciel Intranet
- accessoires divers

2. Services informatiques 2002

- Contrat de maintenance

3. Lieu de livraison:

Luxembourg Merl (Gesseknaeppchen)

4. a) Indiquer si, en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou administratives, l'exécution du service est réservée à une profession déterminée.

Les travaux sont réservés aux fournisseurs d'équipements informatiques occupant un minimum de 10 employé(e)s comme cadres et personnel administratif.

b) Référence de la disposition législative, réglementaire ou administrative Loi modifiée du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics et des fournitures.

c) Indiquer si les personnes morales sont tenues de

mentionner les noms et qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du service: oui

5. Indiquer si les prestataires peuvent soumissionner pour une partie des services considérés: oui, mais chaque lot des 2 est à offrir intégralement.

6. Nombre envisagé ou fourchette de prestataires de services qui seront invités à soumissionner: sera déterminé après examen des demandes de participation.

7. Interdiction de variantes.

8. Durée du marché: Début des travaux: septembre 2002 Durée: 4 mois

9. Forme juridique: toute forme juridique est autorisée y compris l'association momentanée, cette dernière sous réserve d'un engagement solidaire avec désignation d'un mandataire.

10. a) le cas échéant, justification du recours à la procédure accélérée: néant

b) date limite de réception des demandes de participation: 28.5.2002

c) adresse où elles doivent être envoyées par lettre recommandée ou déposées contre récépissé

Lycée Aline Mayrisch
38, bvd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg

11. Date limite d'envoi des invitations à soumissionner: 3.6.2002

12. Cautionnement et garanties demandés: néant

13. Renseignements sur la situation propre du prestataire et formalités nécessaires pour évaluer les capacités minimales de caractère économique et technique exigées du prestataire (à joindre obligatoirement à la demande de participation)

Les pièces demandées ci-après doivent être rédigées en français ou être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français.

En cas d'association momentanée, les pièces sont à produire individuellement pour chacune des entreprises de l'association et sont à compléter d'une note de synthèse.

Capacité juridique

- certificat d'inscription au registre professionnel

ou au registre de commerce, déclaration sous serment ou certificat, dans les conditions prévues par la législation de l'Etat membre où il est établi.

- certificat attestant que le prestataire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou dans toute autre situation analogue ou qui fait l'objet d'une déclaration de faillite, de liquidation ou de règlement judiciaire.

- certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre où il est établi selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives aux paiements des cotisations de sécurité sociale, selon les dispositions légales du pays où il est établi.

- certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre où il est établi selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes (TVA), selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Capacité économique et financière

Informations sur la capacité financière, économique et technique du candidat ainsi qu'une déclaration sur le chiffre d'affaires des trois derniers exercices.

14. Critères d'attribution du marché

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix, de la qualité et de la valeur technique.

15. Autres renseignements:

1) les soumissionnaires retenus après la procédure visée sous 13 transmettront leurs offres à l'adresse suivante avant la date indiquée dans le cahier des charges.

Lycée Aline Mayrisch
Direction
38, bvd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg

2) Les offres peuvent être envoyées par lettre recommandée ou être remises par le soumissionnaire en personne ou par son mandataire à l'adresse précitée. Il n'est tenu compte que des offres y arrivées ou remises avant les jour et heure fixés dans le cahier des charges.

3) Les offres arrivées après ce délai, quelle que soit la cause du retard, sont retournées non ouvertes à l'expéditeur pour autant que son adresse est connue.

4) Sous peine de nullité, les offres doivent être enfermées dans une enveloppe fermée moyennant un procédé de fermeture admis par l'Administration des Postes et Télécommunications pour l'envoi de lettres avec valeur déclarée, et portant l'inscription: "Soumission pour Lot(s) ... Cartables électroniques"

5) Pour les envois postaux, cette même enveloppe, sous peine de nullité, est mise sous un second pli recommandé à la poste et portant

- 1) l'adresse du, destinataire
- 2) la mention "Soumission pour Lot(s) ... Cartables électroniques"

Les offres reçues ainsi que les documents annexés resteront propriété du Lycée Aline Mayrisch qui s'engage à ne pas les communiquer à des tiers autres que le Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports. La présentation d'une offre ne peut donner droit à l'attribution du marché, ni à une quelconque indemnisation ou compensation pour les frais des soumissionnaires déviés de cette présentation.

Le présent avis a été envoyé au Journal Officiel des Communautés Européennes pour publication le 19.04.2002.

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Services spéciaux

Le mardi **14 mai 2002 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'Administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1) les travaux faux-plafonds

Envergure de l'objet: 3.600 m² faux-plafonds à cassettes métalliques.

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires par corps de métier.

La durée des travaux est de

43 jours ouvrables à compter de juillet 2002.

2) les travaux de renouvellement des installations électriques de sécurité

Envergure de l'objet:

Central d'éclairage de secours avec sous-station 390 luminaires de secours, Central d'alarme incendie 430 détecteurs, 102 sirènes, 308 luminaires encastrés, 90 détecteurs de mouvement, commande centralisée ca 10.500 m de câblage

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires par corps de métier.

La durée des travaux est de 43 jours ouvrables à compter de juillet 2002,

dans l'intérêt du Lycée technique à Esch/Alzette - bd H. Clement.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **vendredi 26 avril 2002.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux. etc.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 22 avril 2002
La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Services spéciaux

Avis d'adjudication

Le **jeudi 16 mai 2002 à 10:00 heures du matin**, il sera procédé aux bureaux de l'admini-

stration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1) les installations sanitaires

Envergure de l'objet:

réseau enterré: 315 m en PE, évacuations: 140 m en PE, Raccordement aux appareils: 45 m en PE et en PP
Alimentation: 550 m en acier inoxydable
Protection incendie: 250 m en acier galvanisé, 6 RIA et 11 extincteurs
Divers appareils sanitaires

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. Le début des travaux est prévu pour mi-juillet 2002. La durée des travaux est de 65 jours ouvrables.

2) l'installation d'un monte-charge

Envergure de l'objet:

1 monte-charge électrique 800kg/12 personnes,
2 accès opposés, 3 arrêts

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour octobre 2002.

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables

dans l'intérêt de la transformation de la salle polyvalente de l'Athénée à Luxembourg.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 25 avril 2002.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 18 avril 2002
La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

